



Madame, Monsieur,

L'association ORE aide les jeunes dans leur parcours éducatif en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement de qualité dans leur travail personnel pour améliorer leurs résultats scolaires. Elle propose des séances d'aide aux devoirs les mercredis et samedis pour les jeunes de la 6<sup>ème</sup> à la terminale.

Pendant ces séances, tout·e élève qui rencontre des difficultés pour faire le travail demandé par ses professeur·e·s peut solliciter l'aide d'un·e intervenant·e qui explique alors la question posée, montre le lien avec le cours et les exemples vus en classe, rappelle si nécessaire des notions oubliées ou mal assimilées, donne ou précise les méthodes à mettre en œuvre.

Les intervenant·e·s sont étudiant·e·s de niveau bac+3 minimum ou enseignant·e·s bénévoles

### Horaires et lieu

Les séances d'aide aux devoirs se dérouleront, hors vacances scolaires, à l'espace Francis-Moulun (3 allée des jardins 21800 Quetigny), aux horaires suivants :

- les mercredis : de 16h à 17h30 pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et de lycée  
et de 17h30 à 19h pour les élèves de 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>.
- les samedis : de 9h30 à 11h pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et lycée  
et de 11h à 12h30 pour les élèves de 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>.

**Début Le mercredi 21 septembre 2022**

### Inscription pour l'année

**Mercredi 7 septembre 2022 de 14h00 à 19h00**

**Samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 17h00**

à l'association, Espace Francis-Moulun, 3 allée des jardins à Quetigny

### Tarifs

La cotisation familiale annuelle à ORE est d'un montant de :

- ❖ 20 € par famille.
- ❖ 8 € par famille si votre quotient familial est inférieur ou égal à 800 €.

L'inscription à l'activité de soutien scolaire, quant à elle, s'élève à 16 € par enfant à l'année.

Attention : Pour bénéficier de la cotisation familiale réduite, il faut présenter, lors de l'inscription, le document présentant le quotient familial !

Nous ne pouvons accepter que le paiement par chèque ou en espèces!

**Exemple** : 1 enfant -> 36€ - 2 enfants -> 52€ - 3 enfants -> 68€

**Exemple (si quotient familial < 800 €)** : 1 enfant -> 24€ -

2 enfants -> 40€ - 3 enfants -> 56€